



RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Le Président

Président de Régions de France

Madame Elisabeth NAPHLE
Présidente
Cnev
Base Nautique
Le Port
04800 ESPARRON -DE-VERDON

RM/SSPO-D20-02481

Marseille, le 26 novembre 2020

Madame la Présidente,

En septembre 2017 à Lima, au Pérou, les Jeux olympiques d'été de 2024 étaient attribués à Paris et les épreuves de voile à Marseille.

Cet événement planétaire constitue l'objectif ultime pour permettre à nos sportifs de haut niveau d'atteindre la très haute performance au niveau mondial et faire rayonner notre pays. Les retombées économiques pour nos entreprises se chiffreront en centaines de millions d'euros et en milliers d'emplois pour nos concitoyens. Ils seront aussi une perspective à moyen terme pour accélérer la sortie de crise que nous connaissons aujourd'hui.

Ces Jeux olympiques seront surtout un rêve éveillé pour le grand public et feront naître ainsi des vocations et les champions de demain.

Dès mars 2018, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur a mis en œuvre un Plan Voile et Nautisme doté de 21 millions d'euros pendant sept ans pour accompagner le développement de ce sport et de toute une filière.

Il s'agit d'ensemble d'actions ambitieuses et innovantes, visant à la fois l'excellence sportive, le soutien de l'activité économique de la filière nautique, le développement de l'offre de formation des métiers du nautisme et de la voile, l'excellence environnementale et la promotion touristique du territoire régional.

Dans ce cadre, la Région accompagne la haute performance, ainsi que l'ensemble des acteurs régionaux de la Voile, au plus près de leurs besoins.

Une bourse de 3 000 euros a été versée en 2019, en 2020 et le sera en 2021 pour l'entraînement et les compétitions des sportifs des Pôles France.

Nous soutenons depuis trois ans l'investissement en matériel de navigation de la Ligue Sud de Voile, des clubs nautiques régionaux et des Pôles France et Espoirs de Voile et de Kitesurf. Catamarans, 49er, Lasers Pico, Optimists, planches à voile, planches à voile à foil, gréements, sont autant d'équipements financés par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, offrant ainsi à nos athlètes des conditions d'entraînement optimales et aux nombreux licenciés une pratique agréable et sécurisée sur l'ensemble du territoire.

... / ...



Cette année, nous sommes fiers de soutenir Lili SEBESI (Dériveur double Skiff - 49er Fx) et Jean-Baptiste BERNAZ (Dériveur solitaire masculin Laser), athlètes de haut niveau licenciés en Provence-Alpes-Côte d'Azur et membres de l'Equipe Sud olympique et paralympique en vue des Jeux de Tokyo.

Les nombreuses régates organisées chaque année participent à l'attractivité et au rayonnement de nos territoires en France et à l'international. Dès lors, la Région accompagne l'organisation de ces manifestations emblématiques, qu'il s'agisse de régates grand public ou de grands événements internationaux.

La Semaine Olympique Française à Hyères, la finale des World Cup Series à Marseille ou encore le Championnat du monde professionnel PWA de Windsurf slalom à Marignane, sont des événements d'envergure qui contribuent à faire de Provence-Alpes-Côte d'Azur une région nautique incontournable.

Dans le cadre de ce Plan Voile, la Région s'attache par ailleurs à développer des dispositifs et des actions phare dans les domaines de la formation professionnelle, de l'emploi, du tourisme afin d'accompagner le développement des clubs nautiques et des ports.

Ainsi, ce sont déjà plus de 9 millions d'euros qui ont été consacrés à la pratique et à la structuration de la filière autour de l'Opération d'intérêt régional MER.

Dès 2021, de nouveaux défis sont face à nous : l'extension du label « Ports propres », la signature d'un contrat de filière tourisme, la création de nouvelles formations des métiers de la voile et du nautisme, la multiplication de la pratique dans les lycées. Nous préparons ainsi à vos côtés la réussite sportive, éducative et économique des Jeux olympiques 2024 en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

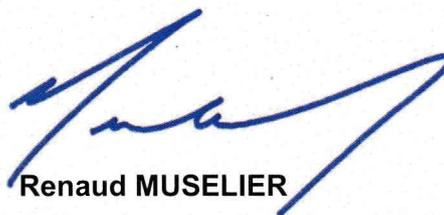
Enfin, nous voulions vous assurer une nouvelle fois du soutien et de l'engagement de la Région face à ces crises sanitaire, économique et sociale. Nous sommes aux côtés de la Ligue Sud de voile et des 155 clubs en maintenant nos subventions malgré l'annulation des événements et en proposant des aides directes avec le fonds COVID RESISTANCE ouvert à toutes les associations sportives.

Nous soutenons également un déconfinement organisé de manière cohérente et proportionnée en autorisant par exemple la reprise de tous les sports de plein air dès le début du mois de décembre.

La pratique sportive ne doit pas être une contrainte mais au contraire une des solutions du retour à la vie que nous attendons tous avec impatience.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, à l'assurance de mes respectueux hommages.

Bien Cordialement



Renaud MUSELIER